outre le cœur divin et le cœur humain, conclurent qu'à l'amour du Sacré-Cœur pour nous, nous devons répondre par la réparation.

S. G. Mgr Charost a distribué la sainte communion à de très nombreux fidèles.

La maîtrise de Notre-Dame de la Treille, sous la direction de M. l'abbé Dubus, a exécuté plusieurs chants et motets sur le mode grégorien.

La messe terminée, Mgr Charost a été reconduit processionnellement à la sacristie.

Comme à son entrée, Sa Grandeur était précédée de NN. SS. Carlier, Delassus, Margerin, et de nombreux ecclésiastiques, parmi lesquels MM. les chanoines Masquelier, directeur de « la Croix du Nord », Bigo, Pregueuser, Barnot, Descamps, Panien, Delbroucq, Denys, Vandame, les uns et les autres représentant, on peut le dire, à la cérémonie, toutes les œuvres catholiques de la ville de Lille.

LILLE

Fêtes de Lille

ELLES COMMENCENT PAR UN TEMPS ASSEZ FAVORABLE, MAIS SONT BIENTÔT NOYÉES SOUS LA PLUIE.

Jusqu'à midi, on aurait pu penser que les fêtes de Lille, organisées cette année avec un soin particulier, — le programme comportait, en effet, d'heureuses innovations, — se seraient passées par un temps relativement favorable. Il faisait un peu frais, sans doute, et le ciel paraissait chargé de nuages ; par instants, même, le soleil brillait, assez pâle d'ailleurs.

Mais, hélas ! à partir de midi, la pluie, dont on n'avait eu que quelques gouttes jusque-là, se mit à tomber lentement d'abord, puis, vers deux heures, avec une abondance qu'on ne souhaitait certes pas.

Dès ce moment, les fêtes étaient compromises ; la pluie ne cessa pas, grossissant les ruisseaux, lavant maisons, trottoirs et chaussées, et surtout faisant fuir les promeneurs. Des trains spéciaux avaient amené des étrangers, qui se réfugièrent dans les cafés ou restèrent chez leurs amis ; mais les habitants des faubourgs et des communes suburbaines ne se soucièrent pas de sortir de chez eux.

Les salves d'artillerie

A huit heures, le premier coup de canon était tiré sur les remparts de la Citadelle par les canonniers sédentaires. C'était l'ouverture officielle, engageant les Lillois à se rendre au boulevard des Ecoles, assister à la revue traditionnelle des sociétés.

Cependant les « pinchonneux » avaient pris les devants et, installés par les soins de la société « Les Pinsons d'Or », rue Guillaume Werniers, s'étaient mis, à six heures du matin, à compter patiemment le nombre de roulades que leurs pinsons voulaient bien faire sortir, dans le temps fixé, de leur gosier et de leurs petites « galoles ».

La Revue des Sociétés

La revue des sociétés est l'accessoire obligé des concours. Une société que M. le Maire ne passerait pas en revue et qui ne marcherait pas, jusqu'à la dislocation du cortège, à sa place d'inscription, perdrait toutes ses droits aux primes et aux médailles. Il en serait de même d'une société qui provoquerait du désordre.

Hâtons-nous de dire qu'il ne s'est produit aucun incident, et que M. le Maire, M. Dambrine, adjoint délégué aux fêtes, et la plupart, sinon tous, des adjoints et conseillers municipaux, ont été acclamés par la foule et salués par les batteries de tambours et sonneries de clairons et trompettes et les pas redoublés des fanfares.

La musique des sapeurs-pompiers, que M. le Maire a tenu à remercier et à féliciter, avait accueilli les autorités, à leur arrivée, par l'exécution de la « Marseillaise ».

A dix heures, M. le Maire et les membres du Conseil municipal passaient devant le front des sociétés, rangées par catégories, sur le terre-plein du boulevard des Ecoles.

A leur tour, les « bouchonneux », les joueurs de billon et de bac, les tireurs à l'arc, à l'arbalète, à la perche, à la carabine, les jeteurs de palets et de javelots, les joueurs de billard anglais, les joueurs à la balle et les « bourleux » défilèrent en bon ordre devant M. Charles Delesalle et ses collaborateurs, par les rues de Paris et des Manneliers, la Grand'Place et la rue de la Bourse, pour s'arrêter sur la place du Théâtre.

Lydéric, Phinaert, Jeanne Maillotte, le tambour-major et les tambours des Hurlus étaient de la fête ; ils ajoutaient par leur prestance au pittoresque et à l'animation du curieux défilé.

Les Jeux et Concours

Place du Théâtre, les commissaires délégués par l'Administration municipale « prirent possession » de leurs sociétés et les conduisirent dans les différents quartiers de la ville, où les concours commencèrent sans désemparer.

Malheureusement, le temps devint bientôt si mauvais, qu'après avoir commencé le jeu, pour le principe, la plus grande partie des joueurs en plein air décidèrent de remettre les concours au lendemain et, si le temps ne permet pas davantage — les concours — de se partager, tout simplement, le montant des prix alloués par la ville.

LE CORTEGE DES NATIONS

C'est à 2 h. 1/2 que ce brillant défilé, préparé depuis un an avec un soin tout particulier par le comité des fêtes de St-Sauveur, St-Maurice, devait quitter le boulevard du Maréchal-Vaillant et parcourir les principales rues de Lille.

Mais, comme au début de l'après-midi, il tombait une pluie torrentielle, on retarda le départ du cortège, dans l'espoir que le ciel peut-être allait se rasséréner.

Pareille hésitation se comprend, si l'on considère que certains costumes avaient été payés 1500 et 1700 francs. Les sortir par ce temps déplorable, n'était-ce pas dommage ?

Le déluge pourtant continuait. Les organisateurs, faisant preuve d'une véritable bravoure qui gagna les nombreux figurants, décidèrent qu'on partirait quand même.

Et la joyeuse explosion des bombes annonça, un peu avant quatre heures, que le cortège se mettait en route.

Le public lillois n'attendait pas moins des groupes intrépides qui avaient entrepris de le réjouir. Il accueillit par des déclamations enthousiastes le signal qu'il attendait impatiemment depuis plus d'une heure.

Et le spectacle ne déçut point son espoir. On regrette bien l'absence de quelques numéros brillants qui, au dernier moment, s'étaient éclipsés, bien à contre cœur.

L'ensemble n'en resta pas moins magnifique. Les masses populaires qui se pressaient sur le parcours et les curieux innombrables qui surpeuplaient à chaque étage les balcons, applaudirent frénétiquement à l'idée grandiose qui avait inspiré le cortège des nations.

Le cour d'eau était particulièrement superbe à la porte de Paris. Près du monument se dressait un kiosque d'honneur où M. Charles Delesalle, maire de Lille et ses nombreux invités avaient pris place.

Aux côtés de M. le Maire nous remarquons M. Charles Delesalle, fils, maire de La Madeleine ; MM. Duburcq et Liégeois-Six adjoints ; MM. Désiré Danel, Ducastel, Delos, Duponchelle, Lesenne, Leleu, Valdelièvre, conseillers municipaux ; Desrousseaux, secrétaire du comité des fêtes ; Noiret, membre du comité des fêtes du Vieux-Lille.

Une ovation populaire accueille les gendarmes qui galopent en tête du cortège. Le superbe nègre dont le fanion du comité protège les couleurs authentiques recueille aussi tous les suffrages.

Puis voici les chars, précédés et suivis de musiciens qui jouent les airs lillois aimés de la foule.

Sur le char de l'Amérique, qui ouvre la marche, la statue dorée de la Liberté, plantée par Bartholdi sur la rade de New-York, étend son bras dramatique.

Des fillettes aux cheveux enveloppés de résilles s'échelonnent sur le char de l'Espagne.

L'Ecosse, perdue parmi les pâles branchages ; la Turquie dont l'équipage est constellé de croissants et de turbans ; la Russie, dont les toques d'astrakan affectent des nuances très curieuses, soulèvent sur leur passage des applaudissements nourris.

Un cottage élégant, muni de ces volets verts en qui le Génevois Jean-Jacques faisait consister tout le bonheur, symbolise la Suisse. Des « canettes » dansent sur une table : on se croirait au Congrès pacifique de Berne... si un Guillaume Tell malin, de là-haut, ne montrait son arbalète classique...

Notons encore les chars de l'Italie où semblent rugir des lions d'or ; du Mexique, où les feutres s'infléchissent en des courbes fantaisistes ; de l'Union des peuples où la France joue un rôle très désirable.

Un superbe cuirassé, que maintes gueules de canons hérissent représente avec infiniment de bonheur la puissante Albion armée jusqu'aux dents.

Non sans impertinence, le Japon offre à la pluie ses ombrelles, bijoux de forme et de couleur. Il y a encore la Bohême et la Roumanie, la Grèce, toute chargée de lauriers comme il convient en cette ère balkanique ; la Hollande que symbolise un bateau de pêche, avec ses vieux marsouins, aux colliers de barbe, sonnant la cloche dans le brouillard et regardant dans leurs longues-vues...

Les Egyptiens paraissent, la tête enfermée dans le morion. Le Sphynx, cet « accroupi » du désert, songe aux pieds des figurants.

Enfin, derrière l'équipage de la Belgique qui s'emplit de rumeurs et où l'on doit parler flamand, voici le char triomphal de la France, frénétiquement applaudi.

Suivent deux voitures d'ambulance, avec un médecin. Les organisateurs ont maternellement envisagé la possibilité d'accidents qui, grâce à Dieu, ne se sont pas produits.

Seule la belle lumière des dernières semaines a manqué à ces fêtes. Et l'astre qui faisait grève a dû s'entendre adresser par bien des Lillois, comme un reproche mérité, ces vers de Rostand :

O Soleil, toi, sans qui les choses
Ne sortent que ce qu'elles sont !

Le Cortège lumineux

AURA LIEU LUNDI SOIR

Et la pluie tombait toujours. Toute la soirée les promeneurs qui malgré tout voulurent admirer les illuminations furent obligés de se protéger d'un ennuyeux parapluie.

Beaucoup espéraient voir défiler le cortège lumineux. Hélas ! qu'aurait-on pu faire avec des oripeaux trempés d'eau.

Malgré tous les déboires que lui a causés cette pluie trouble-fête, M. Lesenne, conseiller municipal, a cependant décidé de faire passer ce cortège lumineux lundi soir dans les rues de Saint-Sauveur et Saint-Maurice. Dès dimanche soir une quarantaine d'ouvriers se sont mis à l'œuvre pour remettre les costumes et les chars en état. Si le ciel s'est rasséréné nous verrons donc ce soir le spectacle qui devait nous être présenté dimanche.

Le concert de la Grand'Place a également été supprimé. Il est probable qu'il sera donné dimanche prochain.

« LE TRAVAILLEUR » POURSUIVI

Le 24 mai dernier, le journal socialiste hebdomadaire « Le Travailleur » publiait un article intitulé : « Bravo, les gars ! »

L'auteur de cet article, M. Marcel Deschamps, félicitait les soldats de Toul, de Belfort, de Rouilly, de Commercy d'avoir manifesté contre le maintien de la classe libérable. « Vivent les gars du 153e ! disait-il, un ban pour ceux qui les ont imités ». Et il ajoutait : « Et un triple ban pour ceux qui les imiteront. »

Le Parquet de Lille a estimé que M. Deschamps s'était, en publiant ces lignes, rendu coupable d'excitation à l'indiscipline, et il a décidé de le poursuivre ainsi que le gérant du journal, M. L. Picavez.

Ces deux personnes seront entendues aujourd'hui par M. Gobert, juge d'instruction.

LA CHAUSSÉE du Grand-Boulevard

On se demande vraiment pourquoi l'administration responsable laisse la chaussée du boulevard dans l'état déplorable où elle se trouve.

De la rue des Canonniers à l'octroi on aperçoit presque à chaque pas des trous dont quelques-uns atteignent une profondeur de 0,10 centimètres. Vous devinez la danse que font sur une route semée de telles fondrières les milliers de véhicules qui la sillonnent chaque jour.

Nous n'exagérons rien. Cette partie de la chaussée du grand boulevard est dans un état lamentable. Et dire qu'il suffirait d'un tombereau de petits grès pour niveler le sol !

CRÉDIT DU NORD. — Les projets de fusion avec l'ancienne et importante maison de banque H. Devlider et Cie se précisent : les assemblées générales des deux Sociétés seraient convoquées pour le 24 juin.

Le Crédit du Nord augmenterait son capital de 25 millions de francs par la création de 50.000 actions nouvelles. Ces actions, qui participeraient aux bénéfices de l'exercice 1913, seraient réservées par préférence aux actionnaires Devlider, à raison d'une action Crédit du Nord nouvelle pour deux actions Devlider, plus une soulte de 48 francs.

Cette opération, qui a rencontré dans le public l'accueil le plus favorable, paraît assurée d'un brillant succès.

Les Anciens Cuirassiers et Brigadiers ont fêté dimanche le 15e anniversaire de la fondation de la société.

Le matin les sociétaires se sont rendus au cimetière où ils ont déposé une couronne sur la tombe des membres décédés : MM. Faure, Codron, Pagant et Poulet.

Puis, à leur siège, rue Nicolas-Lebleuc, ils ont reçu les délégués des sociétés sœurs.

A trois heures à l'hôtel Maréchal, les sociétaires se réunissaient en un amical banquet. A la table d'honneur nous avons remarqué M. Petit, membre du Conseil supérieur de la mutualité, Rousset, chef adjoint du cabinet de M. le Préfet, Vandame, député, Cattieuw, président, Poyblanc, Niverse, Roffin des Anciens brigadiers, Coutel, conseiller municipal, membre de la société ; Vignoli, des Anciens du 1er d'infanterie, Dupont-Gruss, président des Anciens officiers et sous-officiers belges, etc.

Au dessert M. Cattieuw jette un coup d'œil sur le passé, et il se félicite de la prospérité de la société. Il remercie tous ses invités.

Il explique le but poursuivi par la société : conserver le culte de la Patrie et faire bénéficier les membres des avantages de la mutualité.

M. Rousset présente les excuses de M. le Préfet et remercie la Société de sa cordiale réception.

M. Coutel, le sympathique conseiller municipal, rappelle qu'il est à la fois représentant officiel de la ville de Lille et aussi membre du Conseil d'administration. En termes très heureux il se félicite de l'honneur qui lui est fait et il assure la Société de tout son dévouement.

M. Vandame, député du Nord, parle ensuite. Il est heureux de se trouver parmi les convives. Il a tenu à assister au banquet, dit-il, pour deux raisons, en la qualité de membre honoraire dès la fondation et comme député. Car il savait qu'à la veille d'un débat sur la défense nationale, se trouvant au milieu d'anciens militaires, tous les cœurs battraient à l'unisson.

Avec une prudence et une réserve à laquelle M. Georges Petit, dans le discours final, rendra hommage, M. Vandame explique la nécessité d'obtenir une armée vaillante, disciplinée et renforcée. Le patriotisme appartient à tous les Français, dit-il, et sans faire aucune différence ; M. Vandame préfère cependant se trouver parmi ceux qui répondent présents tout de suite plutôt qu'avec ceux qui supposent qu'il n'est pas encore nécessaire d'intervenir. En tous cas, il est une chose certaine, reconnue par tous les milieux, c'est la nécessité de l'extension du service militaire. Il fait ensuite l'éloge des sociétés d'Anciens Militaires qui entretiennent en France le culte de la patrie et il termine en buvant à la France, à la Belgique dont le concours nous est assuré, à la prospérité de la Société et de son conseil d'Administration.

Le sympathique député, dont le discours a été souvent applaudi, est l'objet d'une véritable ovation de la part des convives.

MM. Dupont-Gruss, Vignoli, Roffin prononcent ensuite des allocutions très applaudies. Toutes sont empreintes du plus pur souffle patriotique.

M. Petit a terminé la série des toasts. Il a fait un délicat éloge de M. Vandame et de la société. Il a blâmé en termes énergiques les incidents des jours derniers et il a déclaré qu'il fallait avant tout assurer l'intégrité du territoire et la défense nationale.

Il a ensuite remis la médaille de bronze de la mutualité à M. Poyblanc, vice-président et la fête s'est prolongée par des chansons dont la première de circonstance avait été composée par le chansonnier Labbe.

Collision. — Un blessé. — Dimanche après-midi, à une heure trois quarts, l'auto 711 D 4, appartenant à M. Henri Roquette, avocat, rue Royale, est entré en collision dans la rue d'Anjou avec le car N 547, conduit par le wattman Arthur Michel.

Le tramway sauta hors des rails. L'auto fut fortement endommagé. Le chauffeur fut blessé au cou et eut une côte froissée.

Vol. — Un rôdeur a dérobé un portemonnaie contenant 7 francs à Mme Boddal, rue Pascal, 34 bis, qui se promenait dimanche matin au marché de Fives.

LILLE-CINEMA

11-13, Parvis St-Maurice

Aujourd'hui, matinée à quatre heures ; soirée à huit heures et demie.

A l'occasion des fêtes Saint-Sauveur-Saint-Maurice, représentations populaires (demi-tarif à toutes les places).

Programme sensationnel : « La Voix du sang », grand film patriotique ; « L'Epouse japonaise », film pathétique, interprété par Miss Taku, de Tokio ; « Tom et Biquette », film sentimental, et les inénarrables comiques Bout de Zan et son éléphant, Polydor, Zizi. Un merveilleux film panoramique : « De Pau à Cauterets », et toutes les actualités sensationnelles de la semaine.

Le magnifique programme du Parvis est un des grands succès de la saison.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE 000

du 1er juin

Naissances. — Nelly Corman, rue Jules-de-Vicq, 24 bis. — Bernard Oosterlinck, cité Belle, 10. — Irène Legay, rue Longueil, 4.

Décès. — Constant Sézille, 72 ans, veuf de Pauline Vasse, rue Philippe-de-Comines, 12. — Gaston Gruard, 20 ans, célibataire, rue Princesse, 36. — Marie Verdoncq, 74 ans, épouse de Théophile Baeke, rue Malakof, 40. — Marguerite Brunin, 4 mois, rue Mirabeau, 50.

HELLEMMES (Saint-Denis)

GRANDIOSE MANIFESTATION de Foi

Dimanche, les catholiques d'Hellemmes ont donné un exemple magnifique de foi courageuse et calme. A la procession qui s'est déroulée dans la belle propriété de M. Descamps-Bocquet, tout ce qu'Hellemmes compte de catholiques et de vaillants était présent. On peut affirmer en toute loyauté que près de deux mille personnes ont pris part à cette grandiose manifestation de foi. Le spectacle était splendide. Au moment où la grand'messe, chantée en plein air, se terminait, la procession s'organisait dans l'ordre le plus parfait. Elle s'est déployée dans les larges allées du parc. Toute cette foule s'est ensuite massée devant le reposoir pour recevoir la bénédiction que fit descendre sur elle le pieux curé de St-Denis, M. Six.

Cette affluence, ce recueillement sont bien significatifs pour qui connaît les événements qui ont marqué cette dernière semaine. Furieux du succès qu'avait obtenu la procession du dimanche 25 mai dans les rues d'Hellemmes, les libres-penseurs avaient organisé une manifestation révolutionnaire contre un cortège pacifique et légal, qui avait lieu dans une propriété privée. Ne pouvant compter sur la population hellemmoise, qui en immense majorité est très sympathique à toutes les initiatives hardies et généreuses, ils avaient fait appel à « leurs confrères dans la libre-pensée » de Lille et des environs. Hélas ! le nombre de ces sectaires n'atteignait même pas la centaine ! Quand les catholiques sortirent de la propriété de M. Descamps, aux cris de « Liberté ! Liberté ! » et aux accents du chant : « Catholiques, serrons nos rangs », la fureur de ces amis de la pensée libre s'est exhalée dans des vociférations haineuses et impuissantes. Tout le groupe imposant des hommes reconduisit M. le Curé chez lui. La victoire était trop éclatante. Il fallait l'atténuer. Comment faire ? Brutaliser ! Les libres-penseurs n'ont pas d'autres moyens de s'imposer. Une bagarre, très courte d'ailleurs, s'engagea en ce moment. L'attitude énergique et le calme admirable des catholiques mirent bientôt fin à la lutte.

Nous reviendrons dans un compte-rendu détaillé sur tous ces incidents. Disons simplement aujourd'hui que cette manifestation a complété la belle victoire remportée par les catholiques le dimanche précédent.

Nous aurons aussi à signaler la conduite — véritablement ignoble — (le mot n'est pas trop fort) d'un certain nombre de membres du conseil municipal qui avaient, eux, mieux que la population même socialiste, répondu à l'appel de la « Libre-Pensée ». Il nous faudra sans doute parler d'une façon particulière d'un encombrant personnage qui, au lieu de désigner les autres à la police, ferait mieux de se faire coffrer lui-même pour avoir lâchement frappé des jeunes gens qui n'avaient ni insulté ni brutalisé personne.

En attendant de les revoir, vive Hellemmes, le vrai Hellemmes qui, dans son ensemble, s'est si bien montré hier — et vive la Liberté !

LOOS

Jeunesse catholique (45e conférences populaires). — La seconde conférence de M. l'abbé Régent, sur la guerre 1870-1871, a réuni un auditoire aussi imposant que la première. Il a repris sa causerie au point où il l'avait laissée, il y a deux mois, c'est-à-dire à la Capitulation de Sedan.

M. l'abbé Régent aborde aussitôt l'histoire du Siège de Paris qui est la partie la plus saillante de cette campagne désastreuse, puisque l'investissement de la capitale marque pour ainsi dire un temps d'arrêt dans la vie nationale.

64 ballons partis de Paris emmenant ensemble 165 passagers, 381 pigeons voyageurs, dont deux ou trois seulement ne sont pas revenus dans la capitale ont pu, tant bien que mal, assurer le service des communications avec Tours où siégeait la délégation du Gouvernement de la Défense Nationale et avec le reste du pays.

Les événements de cette deuxième phase de la guerre franco-allemande sont trop connus pour qu'il y ait lieu d'en résumer ici le récit fait par M. l'abbé Régent.

Mais ce qui est moins connu et parfois mis dans l'ombre par un certain nombre d'écrivains c'est ce que le distingué conférencier s'est particulièrement attaché à mettre dans un relief saisissant : L'Héroïsme en Soutane, et, la Fidélité dans l'épreuve.

L'Héroïsme en soutane c'est la conduite admirable du clergé de France durant ces jours malheureux où, évêques, prêtres, séminaristes, religieux, religieuses ont rivalisé de zèle et de dévouement sur les champs de bataille, dans les ambulances, dans les hôpitaux, partout en un mot où surgissaient les horreurs de la guerre.

C'est une des pages illustres de notre histoire nationale, page qu'un écrivain remarquable, le général Amisert, a écrite avec la foi du chrétien et l'âme du patriote.

La Fidélité dans l'épreuve, c'est l'attachement de nos deux malheureuses provinces à la Mère-Patrie, à laquelle elles ont été ravies par le droit barbare de la force, annexion violente qu'un illustre homme d'église, le vaillant Mgr Freppel, né à Obernai (Bas-Rhin) a flétri de toute l'énergie de son âme d'enfant de l'Alsace et d'évêque, défenseur né des vaincus et des opprimés.

Cette fidélité encore tenace à l'heure présente est d'autant plus méritoire et touchante qu'elle veut à ces deux malheureuses provinces les mesures particulières de coërcition et d'ostracisme que le vainqueur rend de plus en plus étroites.

Cette magnifique conférence a été bien souvent interrompue par les applaudissements des nombreux assistants qui tenaient à souligner par là qu'entre eux et les antimilitaristes il n'y avait et ne pouvait y avoir aucun point de contact.

ROUBAIX

Un cambriolage rue de l'Epeule. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs ont pénétré dans la maison des demoiselles Fidéline et Eugénie Tettelin, rue de l'Epeule, cour Lernould, 3. Ils ont brisé le carreau d'une fenêtre et, après avoir fait jouer l'espagnolette, sont entrés dans la place. Ils ont fouillé tous les meubles et ont enlevé une somme de 21 francs.

Les agents de patrouille ont fait une battue dans le quartier sans pouvoir découvrir les cambrioleurs.

Alliance de « Ma Récréation ». — L'enseignement par les yeux. — Catéchismes en images. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Un commencement d'incendie rue du Moulin s'est déclaré dimanche matin, vers onze heures et quart, à la teinturerie-apprêt Mottte et Marquette. Deux pièces de tissu, disposées sur un ponton, prêtes à être passées à la grilleuse, ont pris feu et ont été en partie consumées.

Des ouvriers qui se trouvaient dans l'usine se rendirent rapidement maîtres des flammes. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Vol d'un vélo. — Louis Hellinck, tisserand, demeurant à Herseaux, était entré samedi soir à l'estaminet Jules Deck, rue Newton. Il avait laissé son vélo contre la bordure d'un trottoir. Un quidam passa qui enfourcha la bécane et s'en fut.

Hellinck a porté plainte.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Matinée et soirée à prix réduits.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 1er juin

Naissances. — Simone Colpaert, rue Daubenton, 51. — Marie Benjamin, avenue Julien-Lagache. — Jules Phlypo, rue Nouvelle, 8. — Jules Gilman, rue Nabuchodonosor, 8. — Ferdinand Méquiral, rue d'Espagne, 19.

Décès. — Jeanne Planquelle, 3 mois, rue Archimède, 34. — Jean Deveame, 64 ans, rue des Parvenus, 7. — Adèle Desmedt, 5 mois, rue Rollin prolongée, maisons Jacquard, 12. — Léon Carette, 3 jours, rue Newton, 26.

CROIX

Mort subite. — M. Henri Platel, monteur de Jacquards, rue Pluquet, 5, traversait, dimanche matin, vers 11 heures 1/2, la cour de la ferme Lepers-Pluquet, lorsqu'il s'affaissa subitement sur le sol. M. Lepers et un cabaretier voisin, M. L. Muller, s'empressèrent autour du malade. Ce fut en vain, et le docteur Barroyer, arrivé aussitôt, ne put que constater le décès dû à une embolie.

Un vicaire de Saint-Martin avait pu apporter les secours de la religion au malade pendant qu'il respirait encore. M. Platel était âgé de 48 ans.

Mme Platel, qui était allée à Roubaix, apprit à son retour, à midi et demi, le malheur qui la frappait.

Cette mort met en deuil une honorable famille de Croix à qui, en cette circonstance douloureuse, nous présentons l'hommage de notre grande sympathie et l'assurance des prières de nos lecteurs pour l'âme de celui que la mort vient de leur enlever.

Un ouvrier asphyxié à l'Alluette. — M. Henri Gallois, 35 ans, demeurant rue de Wasquehal, à Roubaix, revenait chez lui samedi soir, vers 11 heures.

Devant le bureau d'octroi, deux individus le terrassèrent et le délestèrent de son porte-monnaie contenant 25 francs, de sa montre et de la chaîne, d'une valeur de 70 francs et d'un paquet de tabac. Les deux gredins s'esquivèrent.

M. Gallois se releva et alla se remettre de son émotion à l'estaminet voisin où il fit le récit de l'agression.

A la Grande Harmonie de Croix. — Notre excellente phalange participera, le dimanche 8 juin, au grand festival d'Armentières.

Nous apprenons également qu'elle vient d'être l'objet d'une flatteuse invitation du comité des fêtes de Knocke-sur-Mer (Belgique), pour y donner deux concerts les 3 et 4 août prochains. A l'occasion du 10e anniversaire de son inscription au programme des fêtes de ladite plage, la ville de Knocke se propose de faire à nos musiciens une réception des plus chaleureuses et de belles festivités sont en voie d'organisation à cet effet.

En outre, la Grande Harmonie n'a pu se dérober à l'aimable invitation de la ville de Middelkerke où elle est appelée à donner plusieurs auditions les 7 et 8 septembre. Elle profitera de son passage dans cette région balnéaire pour prendre part au festival permanent d'Ostende.

Nos meilleurs vœux de succès accompagneront notre vaillante société dans ces différentes excursions.

WASQUEHAL

Obit. — Les paroissiens seront heureux d'apprendre que jeudi prochain, à 8 h., sera célébré un obit pour M. le chanoine Boedt, curé d'Estaires, ancien curé de la paroisse. Ils se feront un devoir de reconnaissance d'y assister.

Chez les Anciens Militaires « La Fraternelle ». — Hier, à midi, s'est tenue à l'estaminet du Bas Jardin, tenu par M. Henri Franchomme, la réunion trimestrielle des Anciens Militaires de la Fraternelle.

Après la lecture du procès-verbal par M. Foutry, a été lu le relevé du compte de recettes et dépenses du premier trimestre 1913. Les chiffres, donnés par le sympathique président M. Leroy Charles, accusent une situation sinon des plus brillantes, du moins satisfaisante. Le bilan exposé, l'assemblée approuve l'admission définitive d'une dizaine de nouveaux membres qui portent le chiffre des sociétaires à 240. M. Leroy se déclare heureux de ce beau résultat et invite encore à la propagande.

On procède alors à l'élection de trois membres du conseil d'administration. MM. Henri Marchand et J.-B. Corbey sont réélus et le vote désigne M. Ernest Sadones comme nouveau conseiller.

LYS-LEZ-LANNOY. — Publication. — Léon Isbled, employé de commerce, à Lys et Louisa Debaudringhien, s. prof., à Lannoy.

Mariage. — Jules Lecaille, teinturier et Marie Duquesne, bobinesse.

Décès. — Marguerite Vandercoilden, 5 mois, rue Chanzy.

TOURCOING

Caisse d'Epargne. — Opérations du 24 au 31 mai 1913 : 440 versements, 91.203 fr. ; 231 remboursements, 92.331 fr. 30.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements : le dimanche, de neuf heures à onze heures et demie ; les autres jours, de dix heures à onze heures et demie.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN ; 13, Gde-Place 0676

Les ivrognes. — Dans la nuit de samedi à dimanche, Roger Delcourt, 30 ans, débardeur, rue Desurmont, 45, étant ivre, a frappé avec une pièce de bois Louis Roger, 50 ans, rue du Dahomey, 80.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er juin

Naissances. — Roger Masurel, rue Nationale, 81. — Henri Gokière, rue de Menin, 179.

Décès. — Jules Dujardin, 63 ans, rattacheur, rue du Laboureur, 5. — Clémentine Delecroix, 73 ans, sans prof., rue de Bourgogne, 498. — Alphonse Leclercq, 60 ans, trieur, rue de Roubaix, 83. — Emile Vianne, 35 ans, fuseautier, rue Nationale, 128.

Guérison assurée de toutes les Maladies de l'INTESTIN
Diarrhée, Dysenterie, Entéro-Colite par la FERMENTOSE
Prix 3.50 la boîte de 30 cachets pour 15 jours de traitement.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
Laboratoire de la FERMENTOSE, 25, rue de Rocher, PARIS

La « FERMENTOSE » est en vente à Lille : Phie Poirson, Phie Helbecque, Phie Collardet ; à Roubaix : Phie Ferraille, Phie Gerreth, Phie Willot, Phie Corbeau ; à Tourcoing : Phie Bernamont Phie Vanneufville. 0205-2

HALLUIN

LA QUESTION D'UNE NOUVELLE MAIRIE AU CONSEIL MUNICIPAL

La proposition faite par M. Auguste Dumortier a fait intéressante ; toutefois, le Conseil n'a pas voulu se prononcer avant d'étudier une autre combinaison pour l'acquisition demeurée.

Le propriétaire a répondu qu'il en serait vendeur au prix de 110.000 fr. se décomposant comme suit : 7.455 mètres carrés de terrains à 9 fr. 50 soit 70.822 fr. 50 ; deux maisons à étages à 20.000 fr. l'une soit 40.000 fr. Total 110.822 fr. 50.

On se trouve donc en présence de deux projets :

1° Celui de M. Dumortier comporte pour un prix de 82.000 fr. payable dans 5 ans contre un taux de 4 % l'an, une propriété d'une superficie de 9.279 mètres carrés, sise en face de la place Verte, ayant accès rue de la Gare, de Lille, Travertière et du Château et comprenant 20 maisons d'un rapport annuel de 3.216 francs.

2° Celui de M. Wattine comporte deux pavillons et un jardin clos de murs loués 3.800 francs l'an, tenant pardevant rue de la Gare d'un côté à la Place Verte, de l'autre à la rue Verte et dans le fond à la propriété du vendeur pour le prix de 110.000 fr.

La ville pourrait disposer du premier immeuble le 1er janvier 1915 et du second au 1er janvier 1918, mais cela n'a pas grande importance, car l'intention n'est pas d'utiliser aussi vite la propriété.

Quant au terrain de M. Dumortier, considérant qu'il est situé en face de la Place et a accès sur quatre rues, que ses proportions permettent tous les dégagements, qu'en réalité il se présente dans d'excellentes conditions et convient à l'installation d'œuvres dont la création s'impose tôt ou tard dans une ville en voie de développement ; que le prix demandé, malgré de larges facilités de paiement est notoirement inférieur au prix courant des terrains dans le voisinage, qu'il serait impossible de réunir dans d'aussi bonnes circonstances d'emplacement et de prix un pareil lot de terrains ; que l'acquisition donnera lieu, dans un temps plus ou moins éloigné, à l'exécution de travaux d'assainissement et d'embellissement.

Quant à l'immeuble de M. Wattinne, considérant qu'il est moins vaste que le précédent, que le prix en est supérieur, que sa situation sur le côté de la Place le rend moins favorable, moins eu vue, que son aménagement en propriété communale exigerait des transformations onéreuses à réaliser, car les pavillons actuels disposés à usage de maisons d'habitations ne seraient utilisables qu'après certains aménagements et leur insuffisance entraînerait à des constructions successives dont l'ensemble, quelque soit le soin apporté à le coordonner ne pourra jamais avoir le caractère uniforme et méthodique d'un édifice fait d'une seule pièce.

Que l'achat de cet immeuble par la ville, malgré les travaux qu'elle y pourrait entreprendre ne modifierait et n'embellirait guère ce quartier.

Considérant en outre que toutes les raisons mises en avant pour légitimer, en vue de l'avenir, l'acquisition en plein cœur de la ville d'un terrain assez vaste, subsistent entières, qu'une solution de l'affaire s'impose si l'on ne veut la rater.

Le Conseil est d'avis de se rallier au projet primitif comme étant le plus avantageux et, en conséquence, proposer l'acquisition de la propriété offerte par M. Dumortier.

Cette opération ne serait faite que dans le but d'aménager du terrain pour l'avenir, et y installer des œuvres d'utilité publique.

Si à cette époque la ville manquait de terrain, elle ne pourrait s'en procurer qu'à frais d'expropriation, et c'est pourquoi il semble que l'administration municipale fait acte de sagesse et de prévoyance en saisissant cette occasion.

M. le Maire annonce qu'une nouvelle offre vient d'être faite par Mme veuve Constant Vandevyvere, d'Ypres, qui propose de céder à des conditions avantageuses une propriété située au fond de la Place-Verte.

Après une discussion assez longue on décide de demander à Mme veuve Vandevyvere ses conditions de vente.

RONCQ

Mort subite. — Un chauffeur-conducteur, M. Jean Bricout, 44 ans, demeurant à Dronckaert, revenait de son travail samedi soir, vers huit heures et demie, conduisant une charrette chargée de bois. Soudain il s'affaissa, et les personnes qui s'empressèrent à lui prodiguer des soins constatèrent qu'il avait cessé de vivre. M. le docteur Gallisot attribue la mort à une congestion.

Le malheureux laisse une veuve et sept jeunes enfants.

LES DANGERS DU MAL DE DOS

NOMBREUX, VARIÉS, SOUVENT MÉCONNUS ILS N'EN SONT QUE PLUS REDOUTABLES.

Les reins (vulg. rognons) peuvent seuls conserver au sang toute sa pureté.

Aussi faut-il bien se pénétrer de ceci : le mal de dos, même léger, vague, sourd, passager, même s'il fait suite à un coup, à une chute, à un refroidissement, vient presque toujours des reins, organes purificateurs du sang.

Le mal de Bright ou albuminurie chronique mortelle maladie des reins, celle où le mal de dos est peut-être le plus faible, le rhumatisme, la goutte, les coliques néphrétiques avec leurs souffrances et leurs complications fréquemment mortelles, menacent quiconque néglige de secourir ses reins dès l'apparition du mal de dos ou dès que les urines deviennent troubles, foncées et déposent.

Les Pilules Foster pour les Reins, prises à temps, guérissent le mal de dos. Elles décongestionnent et nettoient les reins, dissolvent et chassent l'acide urique ainsi que l'eau et les sels en excès qui causent les enflures du dessous des yeux, des chevilles (hydropisie). Elles régularisent et clarifient les urines et sont souveraines contre tous les troubles urinaires (envies fréquentes, incontinence, etc.).

Une preuve facile à contrôler est encore la meilleure garantie de leur efficacité :

Lille, 10, cité Letombe, rue des Meuniers. M. N. Lesteeghe nous dit : « A la suite d'un effort je souffrais des reins et mon travail me devenait de plus en plus pénible. Je recommande toujours les Pilules Foster (Lille ; pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place) qui m'ont donné d'excellents résultats ».

Toutes pharmacies (3 fr. 50 la boîte, six boîtes pour 19 fr.) ou franco par poste : Spécialité Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. Demandez et exigez bien les véritables Pilules Foster ; refusez ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque déposée ci-contre. 0165-5

Foster's Backache Kidney Pills

Dépêches de la Nuit

MANIFESTATIONS A NANTES

Nantes. — Les catholiques avaient projeté